

■ **Café-Snack Istanbul Sàrl**, à Allaman, route de la Gare 10, Littoral Centre, CH-550-1049949-9. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 13 mars 2007. But: activités dans le domaine de la restauration. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 13 mars 2007 et bilan au 31 décembre 2006: actifs (CHF 105'516.36) et passifs (CHF 18'913.04) de l'entreprise individuelle 'Istanbul Kebab, SAHIN Hatice', à Allaman, soit un actif net de CHF 86'603.32, accepté pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 66'603.32 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés-gérants avec signature individuelle: Sahin Hatice, et Sahin Okkes, tous deux de et à Bussigny-près-Lausanne, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 6307 du 29.05.2007
(03958536 / CH-550.1.049.949-9)